



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/523  
8 juillet 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATÉE DU 8 JUILLET 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA ARABE  
LIBYENNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un article qui a été  
publié dans le "Sunday Telegraph" du 13 avril 1997 sous le titre "Les États-Unis  
s'acharnent sur ceux qui prétendent qu'on tente de dissimuler la vérité dans  
l'affaire de la catastrophe aérienne de Lockerbie".

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Abuzed Omar DORDA

Annexe

LES ÉTATS-UNIS S'ACHARNENT SUR CEUX QUI PRÉTENDENT QUE L'ON TENTE  
DE DISSIMULER LA VÉRITÉ DANS L'AFFAIRE DE LA CATASTROPHE AÉRIENNE  
DE LOCKERBIE

Ambrose Evans-Pritchard (Washington)

Il semblerait que le Ministère américain de la justice ait décidé de lancer une campagne de persécution contre ceux qui avaient remis en question l'explication officielle qui avait été donnée de cette catastrophe. Le FBI a utilisé le pouvoir énorme qu'il détient pour fouiller dans le passé des personnes qui avaient tiré la sonnette d'alarme, des enquêteurs et de leurs employeurs, afin de trouver des points de faiblesse qui puissent être exploités à des fins de poursuite judiciaire.

Les premiers visés ont été ceux qui prétendaient que l'attentat à la bombe contre le vol 103 de la Pan Am, qui a fait 270 morts le 22 décembre 1988 était un complot irano-syrien, rendu possible par une opération ratée de la CIA où les consignes de sécurité n'avaient pas été respectées.

Le Gouvernement américain affirme que cette thèse de la conspiration a été montée de toutes pièces par le U.S. Aviation Insurance Group (USAIG), l'assureur de la Pan Am qui voulait ainsi éviter d'avoir à verser jusqu'à 500 millions de dollars de dommages et intérêts aux familles des victimes. Les autorités américaines et britanniques insistent sur le fait que l'attentat est l'oeuvre de terroristes libyens.

Les litiges de ce type, qui concernent des compagnies d'assurances sont généralement tranchés par des tribunaux civils. Mais le Ministère de la justice américain a mené une enquête judiciaire extrêmement agressive sur les avocats et les assureurs de la Pan Am.

L'enquête, qui a commencé en 1992, a été incapable de prouver que l'on avait agi de connivence pour faire obstruction à la justice dans l'affaire de Lockerbie. Mais après avoir élargi le champ de son enquête, le FBI est parvenu à rassembler suffisamment d'éléments pour lancer des accusations d'escroquerie contre l'ancien Président de l'USAIG, John Brennan. L'affaire portait sur des demandes d'indemnisation présentées après qu'un avion-navette de la compagnie USAir s'était écrasé au sol en 1987. Brennan a été déclaré coupable en juillet 1996. Il devrait être condamné à la fin de ce mois. L'USAIG a accusé le Gouvernement de s'être livré à des actes de vendetta malveillants.

Le Ministère américain de la justice a essayé de détruire Juval Aviv, un spécialiste du terrorisme que les assureurs de la Pan Am avaient chargé d'enquêter sur l'attentat à la bombe, mais sans succès : il a été disculpé de l'accusation d'escroquerie en décembre dernier, après un calvaire de plus de quatre ans.

Aviv, qui dirige une compagnie de sécurité new yorkaise, Interfor, a été inculpé en 1995 pour une escroquerie qu'il aurait prétendument commise à

l'encontre d'un client, General Electric, pour lequel il devait exécuter un petit contrat d'un montant de 20 683 dollars.

Or General Electric n'a jamais porté plainte. Malgré cela, des agents du FBI ont rendu visite à certains clients d'Aviv et ont exigé que ceux-ci leur remettent des dossiers. Les agents, en l'occurrence, Chris Murray et David Edward, étaient ceux qui avaient mené l'enquête sur l'attentat de Lockerbie.

"L'affaire a de toute évidence été montée en épingle pour punir l'inculpé du rôle qu'il avait joué dans la catastrophe aérienne de Lockerbie" a déclaré par la suite un juré.

Aviv a porté plainte pour poursuites abusives, violation de ses droits constitutionnels, et lancement d'une campagne visant à le discréditer pour le punir du rapport qu'il avait présenté à la Pan Am.

En effet, c'est dans ce rapport, publié en 1989, qu'est évoquée pour la première fois la thèse d'une tentative de dissimulation de la vérité. Aviv affirme qu'une unité dévoyée de la CIA aurait autorisé un réseau de trafiquants de drogue syrien à transporter en contrebande de l'héroïne sur des vols de la Pan Am reliant Francfort à New York, afin d'obtenir la libération d'otages américains détenus au Liban. Mais l'opération a été infiltrée par des terroristes appuyés par l'Iran qui ont exploité la filière Pan Am pour déposer une bombe à bord du vol 103.

"Aviv a causé un émoi considérable, en jouant sur les émotions des familles", a déclaré Vincent Cannistraro, ancien chef des services de contre-espionnage de la CIA. "Il déclare à qui veut bien l'entendre qu'il a autrefois appartenu au Mossad, mais le bureau du Premier Ministre israélien a, dans une lettre, affirmé qu'il n'en était rien. L'homme est, de toute évidence, un escroc."

Toutefois, certains documents présentés lors du procès de l'intéressé donnent de lui une image plus complexe. Un mémorandum interne du FBI, classé confidentiel, confirme "qu'il a, dans le passé, travaillé pour le Mossad". D'autres documents confirment qu'il a travaillé, comme il l'affirme, pour le FBI, le Secret Service et d'autres services américains, en qualité de consultant pour les questions de sécurité.

Aviv pense que, s'il a été inculpé en 1995, c'était pour détruire sa crédibilité, alors même que la thèse d'une tentative de dissimulation de la vérité dans l'affaire de Lockerbie commençait à gagner du terrain.

Un film favorable à cette thèse, "The Maltese Double Cross", était sur le point d'être projeté pour la première fois en Grande-Bretagne. Ce film n'a jamais été diffusé, mais les familles des victimes ont pu assister à une projection privée.

L'ambassade américaine à Londres s'est jointe à l'offensive, avec la participation du Crown Office, qualifiant Aviv de "fabulateur ... récemment arrêté aux États-Unis pour avoir escroqué une société américaine".

Le même traitement a été réservé à Lester Coleman, une autre personne qui avait servi de source d'informations aux réalisateurs du film et qui avait travaillé pour la US Defense Intelligence Agency. L'ambassade des États-Unis a déclaré que Coleman "avait fui la justice de son pays, était recherché aux États-Unis pour faux témoignage dans l'affaire de Lockerbie et pour escroquerie dans une affaire de passeport".

M. Coleman a été inculpé en 1993, soit quatre jours avant le lancement en Grande-Bretagne de son livre, "Trail of the Octopus" – qui n'a toujours pas été publié aux États-Unis –, ce qui prouve que le Gouvernement américain était bien à la tête d'un réseau "contrôlé" de livraison d'héroïne, en provenance du Liban et transportée à bord de vols de la Pan Am au départ de Francfort.

L'année dernière, Coleman, qui s'était exilé en Suède, est rentré aux États-Unis pour prouver son innocence, et attend maintenant d'être jugé à New York.

L'attitude du Gouvernement américain montre clairement que quelque chose ne va pas dans l'affaire de Lockerbie. D'ordinaire, on ne fait aucun cas des fabulateurs; aussi serait-il peut-être temps de s'intéresser de plus près aux accusations de Juval Aviv, de Lester Coleman et autres tenants de la thèse de la "piste syrienne".

- c) Telegraph Group Limited, Londres, 1997  
ROYAUME-UNI  
SUNDAY TELEGRAPH 13 avril 1997, p. 24

-----